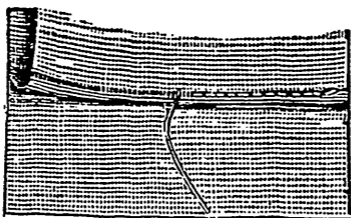


LEÇONS DE COUTURE.



No 3

PIQURE PROPREMENT DITE.

Celle-ci a pour objet de fixer solidement un morceau d'étoffe *sur* un autre morceau d'étoffe ; on l'exécute, entre autres, sur la pièce d'épaule d'une chemise d'homme. Cette fois on enlèvera un fil, non-seulement au morceau de dessus, mais encore à celui de dessous, et l'on exécutera la piqure à petits points, sur le vide formé dans les deux morceaux par le retranchement de ce fil ; on procédera, pour cette couture comme cela a été indiqué pour la précédente, c'est-à-dire que l'on *faufilera* les deux morceaux ensemble ; puis on exécutera les points aussi régulièrement que possible, en tenant les deux morceaux bien tendus.

Couture à *points devant*. Cette couture, rarement employée pour le linge, parce qu'elle n'offre pas une solidité suffisante, se compose de points réguliers, sans doute, mais pour lesquels on pique l'aiguille toujours en avant, et jamais en arrière ; elle est principalement usitée pour réunir les lés des robes légères ; c'est elle aussi qui compose ce que l'on appelle les *fronces*, c'est-à-dire qu'en tirant le fil de la couture on fronce l'étoffe.